

PROCES VERBAL N°10 DES COMPETITIONS JEUNES

Réunion du : Jeudi 16 OCTOBRE 2025

A : 14H00

Président: M. Denis LASGOUTE

Présents: MME Claire MANTOUX. MRS Michel UDOVICIC. Stéphane BROCCQ, Youri CHERRAD, Abde EL KHALFIOUI, Jean-Marie TASTEVIN

Absent excusé : M Anthony MARIOTTI.

Suite à la démission de M.BARLAGUET, la commission élu M. LASGOUTE Denis comme président de la séance.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Toutes correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte officielle du club (numéro d'affiliation@occitanie.fr). Seuls les courriels avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (cf article 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le PV N°09 du 9 octobre 2025.

RETOUR CSR (POUR INFORMATIONS)

U19D1 POULE A

AS PISSEVIN VALDEGOUR 1 /QUISSAC GC 1 du 11.10.2025

Dit match perdu par forfait à l'équipe QUISSAC GC 1 pour en reporter le bénéfice à l'équipe AS PISSEVIN VALDEGOUR 1 ;

Score : 3 à 0 en faveur du AS PISSEVIN VALDEGOUR 1

U16 TERRITOIRE

Académie Univers/ Nîmes Gazelec du 11.10.2025

Réserve non fondée de Nîmes Gazelec

Confirme le score acquis sur le terrain.

U19D1 POULE A

NIMES CASTANET/CA BESSEGEAIS du 11.10.2025

Sanctionne financièrement l'équipe de Nîmes Castanet 1 pour Non utilisation de la FMI

U15D1 POULE A

Saint-Gilles 1/Lm Sta Sedisud du 12.10.2025

Sanctionne financièrement l'équipe de Saint-Gilles 1 pour Non utilisation de la FMI

U15D1 POULE A

Nîmes Chemins Bas/St Beaucairois Fc du 20/09/2025

Sanctionne financièrement l'équipe de Nîmes Chemin Bas pour non transmission de FMI



Dit match perdu pour le Nîmes Chemin Bas.

TIRAGE AU SORT COUPE GARD LOZERE JEUNES

Le tirage du prochain tour de la Coupe Gard Lozère se fera le 23/10/25 à 14h au siège du district. Les clubs ne sont pas conviés.

INFORMATIONS DIVERSES

Lire BAGNOLS 1 en COUPE GARD LOZERE U15 et lire équipe 1 en U15D1 et lire équipe 2 en U15D4.

A L'ATTENTION DES CLUBS,

- **Il est rappelé que le championnat est prioritaire sur les tournois, les sorties scolaires.**
- **Toute date de report de match fixée par la commission peut être jouée avant la date prévue avec l'accord des 2 clubs et NON PAS APRES.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE SECRETAIRE DE SÉANCE
Mme Claire MANTOUX



LE PRESIDENT DE SEANCE
M. Denis LASGOUTE

